

jugé le personnel insuffisant. Nous n'avons pas d'argent pour attirer le personnel et pour le garder. J'y reviendrai un peu plus tard. Nous manquons du nécessaire. La qualité des soins subit une baisse considérable. Le gouvernement veut que nous formions plus de médecins, mais à cause du manque d'argent et de l'absence d'organisation, nous ne sommes pas en mesure de le faire.

Certains députés ont dit que nous avons besoin de plus de généralistes. C'est vrai; on a fondé cette école de médecine à cette fin en Saskatchewan; mais comme il y a une pénurie d'installations et comme on manque de tout dans cette province, qu'arrive-t-il? Autrefois, 46 p. 100 de nos diplômés demeuraient dans notre province, tandis que maintenant le chiffre est inférieur à 25 p. 100. Le pourcentage a diminué au cours des dernières années. Qu'est-ce que le gouvernement a proposé? Je regrette que ni le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) ni son secrétaire parlementaire ne soient ici. Voilà les deux personnes qui devraient se renseigner sur ce qui se passe.

**L'hon. M. Pennell:** Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire que je veille aux intérêts du ministre et que j'écoute très attentivement les observations intéressantes du député.

**M. Brand:** Je suis heureux de l'apprendre. Les entretiens du ministre avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social seront, j'en suis sûr, très profitables à ce dernier. Je suis optimiste. Quant à la recherche, la Saskatchewan n'a pas ce qu'il faut. J'ai entendu des déclarations du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la Caisse d'aide à la santé et des autres caisses où l'on puisera l'argent nécessaire à la recherche. J'ai déjà consigné au compte rendu—et je pourrais le faire de nouveau si on le désire—les écarts entre les propositions du gouvernement et celles du rapport Woods Gundy, de l'Association des facultés de médecine du Canada et de l'Association des investigateurs cliniques du Canada. On a signalé que nos besoins sont loin d'être satisfaits. A cause de l'absence de recherche en Saskatchewan, et partout ailleurs au Canada, nous sommes incapables d'obtenir les professeurs cliniciens dont nous avons besoin. J'y reviendrai un peu plus longuement dans un moment.

J'aimerais faire une proposition qui, je l'espère, sera transmise au ministre. D'après certaines de ses observations, je suis sûr qu'il ne s'y opposerait pas du tout. J'aimerais que les 14 millions de dollars dont notre province

a besoin lui soient versés dès maintenant. Nous en avons besoin pour mettre la dernière main à notre régime de soins médicaux. Je voudrais qu'une caisse d'aide à la recherche médicale soit établie dans notre province. J'aimerais que 5 ou 7 des 14 millions soient versés dans cette caisse de façon à constituer une source facile de fonds immédiats pour la recherche, afin de ramener dans notre province les médecins émigrés aux États-Unis. C'est beaucoup d'argent, 7 millions, mais c'est la somme dont nous avons besoin. Je signale que le Conseil de la recherche médicale ne versera que 12 millions pour tout le Canada, mais j'aimerais que la Saskatchewan en obtienne 7 millions afin d'attirer des professeurs dans nos facultés de médecine. Cela leur permettrait d'obtenir l'aide nécessaire à la recherche. Tout comme les autres provinces du Canada, nous avons besoin de cet argent dès maintenant et non en 1968.

Puisque je parle de 1968, je me demande au juste à quelle date le gouvernement va agir. On en a assez dit sur ce sujet. Les libéraux ont fait promesse sur promesse. Qui nous assure qu'ils tiendront celle-ci mieux que les autres? Notre besoin est immédiat. Je vois que le ministre occupe son siège et qu'il est accompagné de son conseiller juridique. Il admettra peut-être avoir dit que pourvu que les provinces satisfassent aux quatre critères qu'il a fixés, elles pourront employer les fonds nécessaires aux soins médicaux comme bon leur semble sans risque qu'on puisse les leur reprendre. La Saskatchewan se conforme à ces critères. Sauf erreur, le ministre pense maintenant que j'approuve le principe des soins médicaux payés d'avance.

Dès que la mesure entrera en vigueur, la Saskatchewan sera dans une situation idéale, parce qu'elle pourra affecter les 7 millions de dollars à la caisse de la recherche et l'autre montant de 7 millions de dollars pourra servir, nous l'espérons, à combler d'autres lacunes en matière d'équipement d'hôpitaux, à acquitter les frais d'exploitation et les frais de recherche à l'hôpital de l'université et d'autres hôpitaux et également à verser les primes de ceux qui malgré la vaste assise du programme ont encore beaucoup de mal à en acquitter la prime en Saskatchewan.

C'est parfait pour cette province. Nous allons nous trouver dans une situation très avantageuse, à la condition, bien entendu, que le premier ministre provincial actuel s'en rende compte; et il n'a pas fait grand-chose jusqu'à maintenant en matière de recherche ou de quoi que ce soit. C'est parfait pour la